

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 22-23 mai 2019

**DÉCLARATION DU BIAC À LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE DE 2019
AU NIVEAU DES MINISTRES**

**Dix priorités phares des entreprises : Optimiser le potentiel des outils numériques au profit
de la société**

JT03447365

Dix priorités phares des entreprises

Optimiser le potentiel des outils numériques au profit de la société

Introduction

À l'OCDE, l'année 2019 est placée sous le signe du numérique. Le Sommet de l'OCDE sur la transformation numérique, en mars, et la Réunion du Conseil au niveau des Ministres témoignent de la nécessité d'agir. Comme l'ont souligné les participants au Sommet du B20, à Tokyo, dans leurs Recommandations conjointes sur le thème *Society 5.0 for SDGs (objectifs de développement durable (OCC))*, il nous faut veiller à ce que la transformation numérique reste synonyme de prospérité économique et sociale pour tous¹. Cela ne pourra se faire sans une approche mobilisant l'ensemble de l'administration et une démarche véritablement multipartite, un changement progressif des priorités de l'agenda politique, ce qui renforce la confiance au sein des milieux d'affaires et offre une valeur accrue pour la société.

Le cadre d'action intégré élaboré au titre du projet de l'OCDE « **Going Digital** » et le « Going Digital Toolbox » fournissent des orientations politiques complètes afin d'avancer de manière positive vers la transformation numérique.

C'est dans ce contexte que le présent document identifie des pistes d'action concrètes. Nous avons donné la priorité à dix domaines essentiels pour la promotion d'un rôle phare et constructif pour les entreprises dans l'économie numérique, en soulignant le rôle principal de l'OCDE dans ce domaine.

Les entreprises jouent un rôle clé dans l'utilisation des technologies numériques au service de la croissance économique, de l'innovation et d'une vie meilleure

De toute évidence, la transformation numérique crée des possibilités inédites d'accroître l'efficacité et la productivité, de stimuler la créativité et l'innovation, d'intensifier la concurrence et d'améliorer le bien-être des consommateurs, tout en favorisant le progrès économique et social.

La transformation à l'œuvre se caractérise par un rythme et une ampleur sans précédent, qui, selon certaines estimations, pourraient être respectivement 10 fois plus rapide et 300 fois plus importante que lors de la première révolution industrielle, avec un impact environ 3 000 fois supérieur². D'où la nécessité de prendre des mesures adaptées afin d'optimiser le potentiel de croissance économique que l'on peut en attendre.

Bien que la transformation numérique pose un certain nombre de défis, la plupart des études récentes laissent à penser que les avantages prévaudront. Les résultats d'une enquête³ révèlent par exemple que, d'ici à 2022, le numérique pourrait être à l'origine de quelque 58 millions de créations nettes d'emplois (alors que les nouvelles technologies pourraient entraîner la suppression de 75 millions d'emplois, 133 millions de nouveaux rôles pourraient émerger en parallèle). Qui plus est, les technologies

¹ [Recommandations conjointes](#) du Sommet du B20 à Tokyo (15 mars 2019), *Society 5.0 for SDGs*.

² Dobbs, R., J. Manyika et J. Woetzel (2015), [The four global forces breaking all the trends](#), McKinsey Global Institute.

³ Forum économique mondial (2018), [The Future of Jobs Report](#), Centre for the New Economy and Society.

numériques devraient générer des retombées économiques considérables : d'après certaines estimations⁴, l'internet des objets (IdO) ajoutera à l'économie mondiale entre 2 700 milliards et 6 200 milliards USD par an à l'horizon 2025. Dans son étude *Global Artificial Intelligence Study*, PwC estime par ailleurs que l'IA pourrait contribuer à hauteur de 15 700 milliards USD à l'économie mondiale d'ici à 2030 – du fait des gains de productivité et des effets indirects sur la consommation.

Dans ce contexte, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer afin de faire en sorte que les économies tirent pleinement parti des avantages du numérique en termes d'amélioration des activités des entreprises et de gains d'efficacité et de productivité des économies, tout en assurant la sécurité, la sûreté et la confidentialité des données. Un certain nombre d'entreprises exploitent d'ores et déjà les technologies numériques pour appuyer le développement durable et donner à leurs salariés les moyens d'agir. Plusieurs exemples méritent d'être soulignés⁵ :

- Les **banques canadiennes** nouent des partenariats avec des entreprises spécialisées dans les technologies financières (fintech) pour proposer aux Canadiens les produits et services innovants qu'ils attendent. Les initiatives telles que *Tap & Pay*, les services bancaires sur mobile, les agents conversationnels disponibles 24h/24 et les robots conseillers contribuent à faciliter l'accès aux services bancaires et leur utilisation par les consommateurs. Les Canadiens, qu'ils résident en zone urbaine ou rurale, gagnent du temps et de l'argent grâce au développement de nouvelles technologies bancaires sécurisées qui vont continuer de proliférer dans les années à venir.
- **Deutsche Telekom** gère avec *Teachtoday* une initiative visant à promouvoir une utilisation sûre et avisée des médias. L'objectif est d'offrir de l'aide aux enfants, parents et grands-parents, ainsi qu'aux professionnels de l'éducation, et de leur fournir des supports et des conseils utiles pour enseigner, assumer leur rôle parental et grandir dans un monde où les médias numériques et leur utilisation éclairée revêtent une importance sans cesse croissante.
- **FOSS** est une entreprise d'ingénierie spécialisée qui fournit des services de support connecté destinés au secteur de la production alimentaire, dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire. L'entreprise s'appuie sur les flux transnationaux de données pour mener ses activités à l'échelle mondiale – ses principaux sites de production, de recherche et de développement se trouvent au Danemark et en Chine ; elle a en outre développé un réseau commercial et de prestation de services dans 30 pays.
- Les technologies numériques et la transmission de données à l'échelle internationale font partie intégrante de la capacité des **fabricants d'aides auditives** à fournir à leurs clients le produit le mieux adapté pour améliorer leur santé et leur qualité de vie. Les données sont notamment nécessaires pour adapter parfaitement l'appareil auditif à l'oreille de chaque client, avec des étapes de personnalisation avant et après l'achat du dispositif (scan, modélisation précise en 3D de l'oreille interne, spécialisation, expédition et calibration).
- **IBM** propose aux salariés d'entreprises **Watson, un conseiller en gestion de carrière fondé sur l'IA**. Installée sur leurs smartphones, la solution formule des recommandations sur des évolutions de carrière logiques, les opportunités d'emploi à saisir, ainsi que les formations nécessaires et les compétences à développer pour y parvenir.
- **Microsoft** a lancé l'initiative *AI for Good*, assortie d'un engagement financier de 115 millions USD sur cinq ans pour encourager et soutenir le développement de solutions d'IA

⁴ OCDE (2016), [Science, technologie et innovation : Perspectives de l'OCDE](#), Éditions OCDE, Paris.

⁵ D'autres exemples d'innovations d'entreprises contribuant à la réalisation des ODD sont exposés dans le document [B20 Tokyo Summit: Tangible Examples by Business](#).

aidant à relever les défis mondiaux liés à l’accessibilité, au développement durable, à la protection de la planète et à l’action humanitaire.

- Le projet **Profuturo (fondation Telefonica)** est l’un des plus importants projets de développement des compétences numériques au monde ; il vise à offrir à 25 millions d’enfants, dans les pays en développement, un accès à l’éducation et aux compétences numériques d’ici à 2030.
- Les **systèmes énergétiques intelligents**, avec l’installation de compteurs intelligents, permettront à des centaines de millions de foyers d’accéder à une composante clé d’un tel système dans leur pays et de bénéficier d’une interface avec le réseau intelligent. Au-delà des compteurs intelligents, le recours aux solutions d’IdO aidera à optimiser le chauffage, la ventilation et la climatisation, et à réduire la consommation énergétique, les dépenses mensuelles et les émissions de gaz à effet de serre (grâce à des dispositifs comme un ‘Learning Thermostat’ ou les prises, interrupteurs et systèmes d’éclairage intelligents).
- « **Women’s Health** » est un programme spécial visant à créer un système intégré de diagnostic précoce et de prévention du cancer du sein en Russie. Le programme inclue la création d’un système unifié de diagnostic du cancer du sein sur la base d’institutions médicales urbaines et régionales, avec la possibilité de consultations à distance.

L’ensemble des parties prenantes doivent travailler de concert, dans tous les domaines, afin de façonner la transformation numérique. *Business at OECD* reconnaît que dans certains domaines tout particulièrement, il est essentiel d’apporter à bref délai des solutions pour affronter les défis mondiaux. Tel est le cas dans la fiscalité internationale et le numérique, où il importe de mener des actions coordonnées aux fins de la protection de la vie privée sur l’internet et de la cyber sécurité. Nous travaillerons avec l’OCDE afin de parvenir à une entente et à un consensus.

10 domaines prioritaires pour aider les entreprises à tirer parti des technologies numériques au service du développement durable

Exploiter le plein potentiel de la transformation numérique de sorte que ses avantages profitent à tous, de manière inclusive, ne saurait se faire sans des cadres d’action bien pensés. Les pays, quel que soit leur stade de développement, doivent donc définir des politiques adaptées, porteuses de croissance. Plusieurs domaines prioritaires se dégagent :

1. Ouverture des marchés / Échanges et investissement

L’ouverture des marchés, le libre-échange et des conditions de concurrence équitables et prévisibles sont essentiels pour les entreprises. La transformation numérique a fortement réduit le coût des échanges internationaux, facilité la coordination des chaînes de valeur mondiale (CVM), contribué à diffuser les idées et les technologies, renforcé la concurrence et mis en relation davantage d’entreprises et de consommateurs à travers la planète. Sans ouverture des marchés, les avantages de la technologie numérique ne pourront certainement pas être suffisamment partagés entre tous les pays. En fait, les restrictions nationales en matière d’accès aux données et les obligations de localisation des données renforcent les clivages entre les pays à des stades d’adoption des technologies numériques différents, et réduisent leur compétitivité.

Recommandations :

- *Mettre en avant les avantages du multilatéralisme, et réfléchir aux moyens d'adapter le système de libre-échange mondial aux défis du 21^e siècle.*
- *Adopter une approche cohérente et coordonnée à l'échelle internationale quant à la mise en œuvre des politiques commerciales et d'investissement, y compris en actualisant nos connaissances sur l'incidence de la transformation numérique sur les flux commerciaux et les interconnexions avec les schémas d'investissement internationaux.*
- *Travailler avec les comités concernés de l'OCDE à l'élaboration de normes sur les flux de données transfrontières et informer les responsables des politiques commerciales quant à la valeur de ces flux et aux conséquences, tant sur le plan social qu'économique, que peuvent avoir des approches stratégiques différentes et incompatibles à l'égard de la réglementation des flux de données transfrontières et des obligations de localisation des données. Ces éléments pourraient constituer une ressource importante à l'appui des négociations de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) sur le commerce électronique.*
- *Améliorer les mesures de facilitation des échanges afin de soutenir les activités économiques transnationales dans l'économie numérique.*
- *Renforcer les travaux menés par les différents comités en vue d'analyser plus en détail les subventions qui faussent le marché et les autres formes d'aides de l'État, y compris celles qui proviennent d'entreprises publiques ou qui leur sont destinées. Poursuivre le leadership en matière de surcapacité dans les secteurs industriels clés, quantifier les effets néfastes du transfert forcé de technologies sur les échanges et l'investissement, et aider les décideurs à comprendre les coûts que représente la divergence réglementaire pour les échanges et l'investissement.*

2. Confiance et gouvernance des données

La transformation numérique appelle la mise en place de cadres d'action appropriés en matière de gouvernance et de protection des données, ainsi que de cyber sécurité, autant de questions essentielles qu'il convient de traiter afin de mettre à profit les avantages d'économies fondées sur les données. Les Lignes directrices de l'OCDE sur la protection de la vie privée et les recommandations de l'Organisation sur la gestion du risque de sécurité numérique et, plus récemment, sur l'intelligence artificielle, fruit d'un processus multipartite, font de l'OCDE une institution de premier plan dans ces domaines stratégiques.

Recommandations :

- *Différencier les données à caractère personnel et les données non personnelles, et concilier la protection des données et de la vie privée, la nécessité pour les entreprises de prendre part au commerce mondial, et la sécurité nationale et la sûreté du public.*
- *Promouvoir et envisager le développement de normes internationales de cyber sécurité afin de renforcer la confiance, notamment dans le cadre du Forum mondial de l'OCDE sur la sécurité numérique et la prospérité.*
- *Renforcer l'interopérabilité des cadres de protection de la vie privée afin de favoriser les flux transfrontières de données et, par ricochet, l'analytique des données à l'échelle des différents secteurs, à l'appui de la concrétisation d'avantages sociétaux dans des domaines tels que la santé.*

- *Permettre à chaque individu de s'appuyer sur des solutions techniques ouvertes afin d'obtenir et de conserver un pouvoir de décision sur les conditions et les modalités de traitement des données qui le concernent.*
- *Prioriser les travaux de l'OCDE sur les incidences de la transformation numérique sur les politiques de la science et de l'innovation, en menant notamment une action spécifique en vue d'aider les pouvoirs publics à mettre en place des stratégies nationales coordonnées en matière de protection de la vie privée et d'intégrité des données, une collaboration public-privé et des structures favorisant la recherche et l'entrepreneuriat.*

3. Compétences et éducation

L'essor rapide du numérique augmente la demande de travailleurs qualifiés, fonctionnant dans des sociétés bien informées et convaincantes, faisant ainsi de l'éducation et de la formation continue une priorité essentielle. Des compétences solides à l'écrit et en mathématiques, conjuguées à d'autres compétences comme le raisonnement critique et la créativité, ainsi qu'à des qualités personnelles comme le sens de l'éthique et l'esprit d'initiative, sont indispensables pour pouvoir répondre aux exigences du marché du travail à l'ère du numérique et pour favoriser la mobilité économique et sociale, avec un accent particulier mis sur les groupes défavorisés, les populations vieillissantes et l'égalité entre les sexes.

Recommandations :

- *Adapter les programmes d'enseignement, former les enseignants et mettre à disposition les outils technologiques nécessaires pour veiller à ce que les élèves acquièrent des compétences numériques dès le plus jeune âge et de refléter des domaines de connaissances modernes (e.g. la science des données en mathématiques, biotechnologie, informatique, cleantech, etc.).*
- *Renforcer la collaboration entre les entreprises, l'administration et le milieu universitaire afin d'aider les individus à se doter des compétences, y compris non techniques, nécessaires pour occuper les emplois de demain, et élaborer des cadres à l'appui de la formation en cours d'emploi notamment par le biais de l'apprentissage et de l'intégration des technologies dans les systèmes de formation. Cela comprend des fonds de soutien suffisants pour les travailleurs privés de leur emploi, ce qui peut aider à éviter un mécontentement croissant qui génère un populisme déstabilisateur.*
- *Mettre en place des mécanismes de financement efficaces pour les systèmes de formation continue.*
- *Utiliser les technologies d'apprentissage, y compris les systèmes adaptatifs de formation, afin d'en étendre la couverture, d'en diminuer le coût, et gagner en productivité.*
- *Poursuivre et promouvoir les travaux de l'OCDE visant à fournir des indicateurs de la performance à long terme des systèmes d'enseignement et de compétences de différents pays.*

4. Marché du travail

La transformation numérique rend nécessaire une approche de la politique de l'emploi tournée vers l'avenir et adoptée à l'échelle de l'administration dans son ensemble, ainsi qu'un dialogue social constructif. L'OCDE lance sa nouvelle Stratégie pour l'emploi à un moment critique où la technologie numérique et les nouveaux modèles économiques sont synonymes d'opportunités mais aussi de difficultés pour les individus, les entreprises, nos économies et nos sociétés. Ses recommandations

doivent veiller à accompagner chaque individu face à ces changements, en facilitant la transition vers de nouvelles formes d'emploi⁶.

Recommandations :

- *Veiller à ce que les cadres d'emploi puissent promouvoir diverses formes de travail et faciliter les transitions entre les différentes formes d'emploi.*
- *Réformer les systèmes de protection sociale pour garantir une couverture adéquate de toutes les formes de travail, l'objectif étant que tous les types de contrats soient couverts et donnent accès à la protection sociale.*
- *S'assurer que les cadres d'emploi favorisent la diversité de la main-d'œuvre et l'égalité des sexes, en veillant à ce que les dirigeants s'engagent à cet égard aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.*
- *Respecter et promouvoir la valeur et les conditions du dialogue social et des autres mécanismes de relations entre employeurs et salariés.*

5. *Fiscalité*

Le débat prend de l'ampleur à l'échelle mondiale sur la question de savoir si la transformation numérique de l'économie doit conduire à apporter des modifications fondamentales au système fiscal international. Les composantes de ce système sont envisagées au regard de l'émergence de nouveaux modèles économiques et des pressions croissantes qui s'exercent en faveur d'actions unilatérales discordantes. Or les mesures unilatérales peuvent sérieusement entraver la croissance, restreindre les échanges transnationaux et alourdir les formalités administratives et les obligations de mise en conformité, de même que les coûts y afférents.

L'OCDE est reconnue au niveau mondial comme la seule enceinte au sein de laquelle un consensus international qui pourrait interrompre ou inverser cette tendance peut être trouvé.

La fiscalité est également un domaine dans lequel la transformation numérique ouvre des perspectives très prometteuses, par exemple en permettant aux administrations fiscales d'offrir un meilleur service et de réduire les coûts de la discipline fiscale tant pour les États que pour les contribuables.

Recommandations :

- *Il conviendrait de rechercher un accord large et profond entre les pays garantissant que tout nouveau consensus international est stable, durable et véritablement multilatéral, ce qui exige une énonciation et une acceptation claires des raisons de principe avancées pour justifier une modification des normes internationales en vigueur.*
- *Il conviendrait que les principales réformes⁷ :*
 - *soient fondées sur des principes de fiscalité internationale sous-jacents établis de longue date et reposant sur des bases solides,*
 - *ne conduisent pas à isoler l'économie numérique du reste de l'économie,*
 - *soient respectueuses des principes énoncés dans les Conditions cadres d'Ottawa pour l'imposition du commerce électronique (à savoir la neutralité, l'efficacité, la certitude, la simplicité, l'efficacité, l'équité, la flexibilité et la proportionnalité),*

⁶ BIAC (décembre 2018), Déclaration au sujet de la nouvelle stratégie de l'OCDE pour l'emploi intitulée [The New OECD Jobs Strategy - Guidance for a Successful Digital Transformation of Work](#).

⁷ Business at OECD (janvier 2019), [Business Principles for Addressing the Tax Challenges of the Digitalizing Economy](#).

- *permettent de réduire le nombre de cas de double imposition,*
- *permettent de réduire le plus possible la charge administrative pesant sur les contribuables et les administrations fiscales, et soient élaborées dans le cadre d'un processus de consultation inclusive associant toutes les entreprises et autres parties prenantes.*
- *Proroger le moratoire de l'OMC sur l'imposition du commerce électronique.*

6. Politique de la réglementation et concurrence

Le secteur privé compte sur les pouvoirs publics pour poser un cadre réglementaire et stratégique prévisible et aux effets bien pesés, afin que chaque entreprise puisse entrer en concurrence avec les autres, innover, et adopter et déployer de nouvelles technologies et pratiques selon des modalités propices à une croissance inclusive. L'essor du numérique et la connectivité croissante liée à la mondialisation rendent plus nécessaire que jamais une meilleure coopération réglementaire internationale.

À l'heure où le numérique offre de plus en plus d'avantages aux consommateurs, notamment en termes de commodité, de personnalisation et de contrôle. Dans ce contexte, les gouvernements doivent distinguer clairement les préoccupations liées au respect de la vie privée des préoccupations liées à la concurrence, et trouver le bon équilibre entre les risques et les avantages potentiels des biens et services numériques au contact direct des consommateurs. C'est notamment vrai sur les plans de la commodité pour le client ; de ses préférences ; de la protection des données ; des menaces pour la cybersécurité ; des limites à l'interopérabilité ; de la nécessité d'un service après-vente à vie ; de la complexité des chaînes logistiques et des régimes de responsabilité ; et de la sécurité des produits.

De nombreux signes semblent indiquer que la dynamique concurrentielle est en train de changer dans le cadre d'une économie de plus en plus numérique. Il est donc judicieux que les autorités de la concurrence interviennent de façon à prévenir l'acquisition induue ou l'abus de pouvoir de marché dans ce contexte ; nous nous tournons vers l'OCDE pour une analyse plus approfondie des problèmes émergents, par exemple en ce qui concerne l'accès exclusif aux données. Les autorités de la concurrence doivent toutefois prendre garde à ne pas se tromper sur ce qui motive les préoccupations sociétales actuelles autour de ce qui est perçu comme une concentration du marché, et il est important que les taux de concentration ne soient pas l'unique paramètre pris en compte pour l'évaluation d'un éventuel effet anticoncurrentiel. Dans le cadre de la politique de la concurrence, les pouvoirs publics doivent aussi tenir compte des nouveaux besoins qu'impose la transformation numérique en termes de coopération entre les entreprises et entre les entreprises et les établissements scientifiques, et éviter les procédures à plusieurs niveaux.

Recommandations :

- *Réexaminer les politiques de la concurrence, en prenant comme base les principes fondamentaux existants. Veiller à ce que la politique de la concurrence ne soit pas détournée à des fins protectionnistes ou politiques.*
- *Veiller à ce que les nouvelles règles soient claires, efficaces et fondées sur des faits et une analyse d'impact.*
- *Veiller à ce que les futurs travaux de l'OCDE en matière de politique à l'égard des consommateurs puissent permettre aux entreprises et aux consommateurs de s'adapter pleinement au numérique et aux nouvelles technologies, et d'en tirer parti.*

- *Continuer d'examiner les modèles économiques fondés sur le numérique et leurs impacts pour le consommateur, afin de mieux comprendre les implications en termes de politique à l'égard des consommateurs, notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle et l'internet des objets (IDO) ; et s'intéresser aux problèmes de mise en application transfrontière des textes que soulève l'internationalisation des marchés favorisée par les technologies numériques.*
- *Jouer un rôle moteur dans le renforcement de la coopération réglementaire internationale, sur la base d'un système d'échanges et d'investissement robuste et fondé sur des règles.*

7. Bonne gouvernance/conduite responsable des entreprises

Les technologies numériques ont une influence importante sur les modèles économiques, et les nouvelles technologies et les nouveaux procédés peuvent grandement servir la transparence, l'intégrité et la conduite responsable, dans les entreprises comme dans les administrations.

Recommandations :

- *Approfondir les connaissances quant au rôle que le numérique peut jouer dans la lutte contre la corruption, notamment en lien avec les marchés publics.*
- *Lancer de nouveaux travaux de l'OCDE quant aux incidences des technologies sur la gouvernance des entreprises.*
- *Intensifier l'intérêt porté par l'OCDE aux chaînes de blocs (blockchain) et aux registres distribués, étant précisé que l'une des applications importantes de cette technologie se situe au niveau des chaînes logistiques, où une plus grande transparence peut favoriser l'exercice du devoir de vigilance.*

8. Santé

La transformation des mécanismes de prestation des services de santé, rendue possible par le développement de la santé numérique, peut, si elle s'inscrit dans un cadre d'action adapté, permettre aux systèmes de santé et de protection sociale d'adopter une approche davantage centrée sur la personne et se traduire par de meilleurs résultats en termes de santé. Cette transformation est cruciale pour que les systèmes de santé et de protection sociale favorisent une main-d'œuvre productive et contribuent ainsi à la croissance économique des pays et au bien-être.

Recommandations :

- *Appuyer l'utilisation des données massives dans le secteur de la santé en facilitant les flux de données transnationaux, et encourager la mise en place d'une infrastructure de santé numérique hautement performante grâce à la définition d'objectifs clairs et de règles renforçant l'investissement en faveur du déploiement de la couverture haut débit et mobile. Le recours aux données pour assurer le suivi de la qualité des services de santé devrait être exploité de manière plus fréquente, la collaboration avec l'OCDE à la mise en œuvre de la recommandation du Conseil sur la gouvernance des données de santé constituant à cet égard une étape essentielle.*
- *Guider l'évolution des documents stratégiques de l'OCDE vers des systèmes de santé et de protection sociale centrés sur la personne et axés sur les résultats afin de permettre aux administrations nationales de reconnaître et de récompenser, dans leur cadre réglementaire, l'innovation au regard de la valeur qu'elle apporte aux patients et à la société.*

- *Aider les administrations nationales à adapter leurs mécanismes d’approbation et de remboursement au rythme des innovations et aux caractéristiques des solutions numériques dans le secteur de la santé.*
- *Encourager les partenariats propices aux technologies et applications numériques afin d’aider les individus à adopter des modes de vie plus sains et à s’y tenir. Les travaux de l’OCDE sur la culture sanitaire pourraient aborder les pratiques exemplaires en matière de constitution et de mise en œuvre de partenariats multipartites.*

9. Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises (PME) et innovation

Les technologies numériques offrent de vastes possibilités aux PME et aux entrepreneurs. Grâce au commerce électronique et aux technologies de l’information et des communications (TIC), les PME peuvent augmenter leur chiffre d’affaires moyen, accéder à de nouveaux marchés et accroître la compétitivité de leurs activités à l’échelle mondiale – mais les pouvoirs publics doivent pour cela relever plusieurs défis de taille.

Recommandations :

- *Apporter un soutien ciblé aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises pour les aider à devenir acteurs de l’économie numérique.*
- *Approfondir les activités de fourniture et d’analyse des données de l’OCDE. À cet égard, la publication phare « Perspectives de l’OCDE sur les PME et l’entrepreneuriat » va dans le bon sens.*
- *Renforcer les compétences technologiques des PME au moyen de formations spécialisées, ainsi que leur accès à des conseils, aux données publiques et aux informations mondiales.*
- *Faire en sorte que les cadres d’action stimulent l’investissement privé dans les infrastructures TIC et de communications et, si nécessaire, consacrer des ressources à l’investissement dans ces infrastructures (notamment en faveur de cadres de cyber sécurité), y compris dans les zones rurales et reculées.*
- *Promouvoir l’innovation et contribuer à favoriser la diffusion des technologies dans nos économies.*
- *Utiliser les canaux numériques pour fournir des informations sur l’accès aux programmes de soutien.*
- *Prendre conscience de la place fondamentale de la propriété intellectuelle parmi les composantes du capital des entreprises de l’économie numérique et de la nécessité, pour en maximiser le développement et l’utilisation, de disposer de mesures adaptées et efficaces permettant d’assurer la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle.*

10. Énergie et climat

Il est nécessaire de pouvoir anticiper des politiques environnementales afin de permettre l’investissement par les milieux d’affaires dans les innovations numériques en rapport avec le changement climatique et l’efficacité d’utilisation des ressources, ce qui est indispensable pour qu’elles contribuent de manière efficace à la mise en œuvre.

Recommandations :

- *Donner la priorité à des solutions appuyant celles du secteur privé et accélérant la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des engagements ultérieurs en faveur d'une croissance inclusive et durable pris dans le cadre du G20.*
- *Approfondir les travaux sur la façon dont l'application de technologies numériques peut faire avancer la transition vers une économie circulaire en stimulant des gains d'efficacité dans les chaînes d'approvisionnement.*

Faute de mettre pleinement à profit les avantages, nous serons moins à même d'atteindre les ambitieux objectifs sociaux, économiques et environnementaux fixés par les dirigeants de la planète dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris sur le climat et des engagements ultérieurs en faveur d'une croissance inclusive et durable pris dans le cadre de l'OCDE et du G20.

Alors que des vents contraires semblent prêts à souffler sur l'économie mondiale, les gouvernements doivent agir sans tarder pour mettre en œuvre les réformes favorisant une réussite durable de nos économies.

Rôle des forums internationaux en tant que facilitateurs de coopération mondiale pour faire de la transformation numérique une réussite

L'OCDE et les cadres multilatéraux à l'instar du G7 et du G20 ont un rôle essentiel à jouer afin d'impulser l'élaboration de politiques et de réglementations du numérique au service de la croissance inclusive.

- L'OCDE doit devenir l'interlocuteur incontournable pour ce qui est d'aider les pouvoirs publics à tirer le meilleur parti des technologies numériques. Son approche transversale unique fondée sur des données probantes, y compris sur des questions nouvelles comme l'IA, nourrira les discussions et la coopération internationales sur le numérique.
- À mesure que les nouvelles technologies gagnent en maturité, l'OCDE a un rôle important à jouer en tant qu'instance internationale d'établissement de normes. De fait, forger un consensus fondé sur des données probantes, nourri par les contributions de l'ensemble des parties prenantes, peut être source de confiance et de meilleure compréhension, et favoriser l'adoption des nouvelles technologies. Les orientations de l'OCDE sur l'intelligence artificielle (IA) et la poursuite des travaux dans le cadre de l'Observatoire de l'OCDE sur l'IA sont à ce titre essentiel.
- Les milieux d'affaires continueront à travailler étroitement avec l'OCDE aux fins suivantes :
 - Enrichir les preuves transversales et les analyses rigoureuses sur les questions ayant trait au numérique, notamment sur l'interopérabilité et l'harmonisation des normes techniques.
 - Faciliter la mise en œuvre du cadre d'action intégré de l'OCDE sur la transformation numérique et des Recommandations de l'Organisation.
 - Mesurer et suivre l'avancement de la mise en œuvre du projet « Vers le numérique », notamment pour ce qui est d'en partager les éclairages et les enseignements.

- Aider à la collecte et au partage des meilleures pratiques en vue de l'établissement d'une base factuelle pouvant servir à la formulation de futures recommandations d'action.
- Apporter des données probantes afin de nourrir les débats sur l'économie numérique au sein d'autres instances internationales, dont l'OMC, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et les organismes des Nations Unies qui contribuent le plus efficacement à la réalisation des ODD's.